



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM COLOMBIER - GALZIN - VERNHES - VIALA D.- MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES BONNASSIEUX - CENDRES (Suppléante) - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - LENCOU - MAURIES (Suppléant) - MONTAGNE - MOULET - OURCET - RICARD - VANDENDRIESSCHE.

M. CURETTI a donné pouvoir à M. GARDELLE.

M. RAMUSCELLO a donné pouvoir à Mme AJCHENBAUM.

N° 2025/95

Objet : Finances : Vente d'imprimantes multifonctions et d'un ordinateur aux enchères

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la délibération n°2023/97 relative à la vente de matériel aux enchères,

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que la CCLPA possède du matériel dont elle n'a plus l'utilité et qu'elle souhaite vendre. Il s'agit d'un parc d'imprimantes multifonctions ainsi que d'un ordinateur.

Après avoir, dans un premier temps, proposé la vente de ce matériel aux mairies faisant partie de la CCLPA, il est proposé de mettre aux enchères via le service proposé par la Direction Nationale d'Interventions Domaniales et plus particulièrement au commissariat aux ventes du domaine à Toulouse, le matériel aux prix de départ indiqués ci-dessous :

Imprimantes multifonctions			
Modèle	Caractéristiques	Qté	Prix
MXB355W	Multifonctions laser Noir format A4 – 35 ppm (copieur, imprimante NB, scanner couleur réseau et USB); 1 chargeur d'originaux R/V; 1 Magasin papier de 250 feuilles; 1 alimentation manuelle de 50 feuilles; 1 écran tactile	1	50 €
MX3070V	Multifonctions laser couleur format A3 - 30 ppm (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB); 1 chargeur d'originaux R/V; 4 Magasins papier (3 A4 et 1 A3); 1 écran tactile; Module agrafage	3	150€
MX3070V (sans module agrafage)	Multifonctions laser couleur format A3 - 30 ppm (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB); 1 chargeur d'originaux R/V; 3 Magasins papier (3 A4 et 1 A3) dont 1 à faire réparer; 1 écran tactile; Module sans agrafage	1	100€
MXC301W	Multifonctions laser Couleur format A4 – 30 ppm (copieur,	2	100€

	imprimante, scanner couleur réseau et USB) d'originaux 30 feuilles ; 1 Magasin papier de 250 feuilles ; 1 alimentation manuelle de 50 feuilles ; 1 écran		
MXC303W	Multifonctions laser Couleur format A4 – 30 ppm (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB) ; 1 chargeur d'originaux 30 feuilles ; 1 Magasin papier de 250 feuilles ; 1 alimentation manuelle de 50 feuilles ; 1 écran tactile	1	100€
Ordinateur			
Modèle	Caractéristiques	Qté	Prix
Mac OS Monterey Version 12.6.8 (clavier + Lecteur CD)	Année de fabrication : fin 2015 ; Modèle : iMAC (Retina 5k, 27 pouces 5120 x 2880) ; N° série: 02SH22DGG7J ; Mémoire : 24 Go 1867 Mhz DDR3 ; Disque HD Date : 1 To ; Processeur: 3,2 GHz Intel Core i5 quatre cœurs	1	250€

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la mise en place d'une procédure de vente de biens devenus inutiles au sein de la collectivité,
- décide de recourir au service du commissariat aux ventes de Toulouse qui est gratuit, pour la vente de ses biens mobiliers qui assure une publicité et une mise en concurrence grâce à son site internet encheres-domaine.gouv.fr.
- dit que les opérations budgétaires et comptables nécessaires seront réalisées et notamment l'ouverture d'une ligne budgétaire de recettes pour l'encaissement des produits résultant des ventes,
- autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président
Thierry BARDOL



Le secrétaire de séance,
Magali GENDRES



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 / 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.